

**392**

**DQ9**

Projets de parcs éoliens Saint-Paul-de-Montminy  
et de la Forêt Domaniale dans la MRC de  
Montmagny

6211-24-097

PAR COURRIEL

Québec, le 3 juillet 2025

Monsieur Yannick Scully  
Porte-parole  
Hydro-Québec  
[scully.yannick@hydroquebec.com](mailto:scully.yannick@hydroquebec.com)

Monsieur Jean-Philippe Rousseau  
Porte-parole  
Hydro-Québec  
[rousseau.jean-philippe@hydroquebec.com](mailto:rousseau.jean-philippe@hydroquebec.com)



INFORMER

**Objet : Projets de parcs éoliens Saint-Paul-de-Montminy et de la Forêt Domaniale dans la MRC de Montmagny – Questions complémentaires – DQ9**

---



CONSULTER

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



ENQUÊTER

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **7 juillet 2025** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.



AVISER

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rachel Sebareme  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j

1. Comment avez-vous déterminé la proportion des dépenses globales devant être investie en contenu québécois dans l'appel d'offres 2021-02, ainsi que la proportion de contenu régional, soit 50,1 % et 5 % respectivement?
2. En cas de non-respect du pourcentage de contenu québécois dans les dépenses globales des projets de parcs éoliens, des pénalités par point de pourcentage d'écart sont prévus. À quelles fins sont utilisés ces montants?